

Publié le 14 mars 2025

Eaux de Mouans, une Sem de proximité

Créée en 2020, la Sem a pris la suite de la régie dans la petite commune des Alpes-Maritimes. Son sens de la proximité se lit dans la composition même de son conseil d'administration : la SAS Notre eau composée des usagers compte 4 représentants sur 12 dans le CA. Une manière très claire d'afficher que la gestion de l'eau relève avant tout d'un lien direct de confiance avec les usagers.



Sur son site, la [Sem Eaux de Mouans](#) affiche clairement la couleur : « Une société certes, mais au service du public ». Tout est dit ou presque : « Les actionnaires fondateurs de la SEML Eaux de Mouans sont d'une part la commune de Mouans-Sartoux, au sein de laquelle œuvrait précédemment la Régie Municipale des Eaux, et d'autre part la SAS Notre Eau. La première a largement démontré l'intérêt des collectivités à garder en main leurs services, à l'exécuter en régie, afin de ne concéder aucune part de sa gouvernance ni de ses décisions. La deuxième regroupe quelques 400 abonnés attachés à leur service historique, prêts à se mobiliser afin d'en défendre les valeurs et la vision ».

Le siège au cœur de la commune

Eve Randriamananan, directrice exécutive de la Sem, assure que « le montage de la Sem n'est pas classique. Nous sommes allés chercher le participatif dans le privé et la compétence dans le public », suggère-t-elle alors que, souvent, le contraire se produit. La SAS des usagers dispose de 35 % du capital, le reste étant détenu par la collectivité. Dans le conseil d'administration, nous avons autour de la table, sur les 12 personnes qui le composent, 4 représentants de la SAS, donc des usagers directement concernés ». L'objectif clairement affiché est de préserver la relation humaine : « Le périmètre d'action de la Sem reste à l'échelle de la commune. Le bureau d'accueil se situe au centre de la commune, dans le village historique. En cas de pépins, des techniciens d'astreinte interviennent rapidement », assure-t-elle.

Une tarification conçue pour protéger la ressource

L'accessibilité du service se mesure aussi à l'aune de la tarification qui invite les usagers à une consommation sobre et respectueuse de l'environnement. « Car les usages récréatifs, se traduisant par une augmentation de la consommation d'eau, entraînent une hausse de la facture du fait de la tarification binaire (tarifs différenciés hiver / été) et progressive (le prix du m³ augmente par tranches avec le nombre de m³ consommés). Cette mesure contribue également à maîtriser la facture des consommations des ménages les plus modestes. Le prix de l'eau à Mouans-Sartoux, s'élevant à 2,81€ttc/m³, s'affiche 30 % en-dessous du prix moyen de l'eau en France (de 4,08€ttc – Source : observatoire des services publics d'eau et d'assainissement 2017) ».

Faire face au changement climatique

Le changement climatique impacte naturellement sur la gestion de l'eau. « Quand les réservoirs se vident, l'eau disponible dans le fond est de moindre qualité, car le niveau de captage est plus bas. Nous devons veiller donc à assurer sa qualité ». Plusieurs projets sont en cours, comme la protection de la ressource en eau, l'amélioration technique de l'usine de traitement de l'eau, la sensibilisation du public et des entreprises. « On se rend compte à quel point l'eau est essentielle dans la dynamique économique d'un territoire. Nous devons nous adapter rapidement à cette nouvelle donne et le plus vite sera le mieux », conclut-elle.